

Cellule de crise économique CCIAMP

Covid-19 : impact économique dans les Bouches-du-Rhône

9 juillet 2021

Edition #17



URGENCE COVID-19

04 91 39 34 79
urgencecovid19@ccimp.com

 CCI AIX MARSEILLE
PROVENCE

 République Française

Table des matières

Mobilisation de la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence.....	3
Cellule Urgence Covid-19 de la CCIAMP.....	3
Communication multi-canaux sur les mesures et initiatives	4
Poursuite de la mobilisation des têtes de réseaux et VIP.....	5
Mobilisation de la CCI du Pays d’Arles.....	5
Indicateurs économiques métropolitains de la crise Covid-19.....	6
Démographie d’entreprises : créations et radiations.....	6
Etablissements actifs avec procédure collective	7
Demandeurs d’emploi (cat. A).....	8
Etat de l’intérim Provence-Alpes-Côte d’Azur et Bouches du Rhône	11
Dispositifs financiers de soutien aux entreprises.....	12
Remontées de Google Mobility Residentials.....	13
Conjoncture métropolitaine au 1 ^{er} trimestre 2021.....	14
Conjoncture du Pays d’Arles.....	17
Etat des lieux commerces et CHRD.....	18
Remontées de Google Mobility Residentials sur le commerce dans les Bouches-du-Rhône	18
Commerces de proximité.....	19
E-commerce	19
Cafés-Hôtels-Restaurants-Discothèques.....	20
Zoom sur une filière clé du territoire : Tourisme et Art de Vivre	22
Remontées des fédérations.....	32

MOBILISATION DE LA CCI METROPOLITAINE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Cellule Urgence Covid-19 de la CCIAMP

Une très forte baisse des sollicitations est à noter sur la période, que ce soit par téléphone ou par mail sur la boîte urgencecovid19. Voici le TOP 3 des sollicitations du CRC :

Fonds de solidarité :

- Comment est calculée la perte si aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé sur la période de référence ?
- Pourquoi une entreprise créée en novembre 2019 code NAF 9002Z (activité de soutien au spectacle vivant) qui a touché le FDS en janvier 2021 ne touche plus rien maintenant ?
- Comment faire en cas d'oubli de déclaration quand le formulaire n'est plus disponible en ligne ?
- Est-il possible de bénéficier du FDS pour les restaurants nouvellement créés ou n'ayant jamais pu ouvrir à cause des différents confinements ?
- Quand sera mis en ligne le formulaire pour le mois d'avril ?
- Dossier toujours en cours d'instruction sur le site dédié et aucun revenu depuis.

Aide au loyer :

- Aide pour une activité d'entretien corporel suite fermeture ;
- Impossibilité de faire sa demande sur le site dédié ;
- Comment ajouter les documents demandés sur le site dédié.

Reprise d'activité, déconfinement :

- Quand l'activité des évènements en plein air (course à pied, triathlon...) pourra-t-elle reprendre ?
- Aide de la Région pour permettre aux commerces d'annoncer la réouverture ?
- Quel protocole appliquer (jauge...) après le 9 juin pour les commerces de thé et services dégustation sachant que ces deux activités sont exercées sur la même surface de vente sans aucune distinction ?
- Règles à appliquer pour une réception/inauguration d'un nouveau commerce en extérieur (jauge maximale, précautions...) ?
- Protocole d'ouverture des restaurants : les sanitaires pourront-ils être accessibles ?
- Nombreuses questions sur les terrasses (jauge...)
- Informations diverses sur les mesures sanitaires lors du déconfinement

Autres demandes : incompréhension, concurrence déloyale, dénonciation pratique interdite :

- Pourquoi un bijoutier, un magasin de jouet doit-il fermer son commerce alors que ces mêmes produits sont vendus dans les grandes surfaces ?
- Pourquoi un dépôt vente doit-il fermer alors qu'à moins de 100m EMMAUS reste ouvert ?

Communication multi-canaux sur les mesures et initiatives

Depuis mars 2020 et pour jouer pleinement son rôle de guichet unique, la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence a lancé plusieurs actions de communication sur les mesures prises par le gouvernement et sur l'accompagnement qu'elle propose aux entreprises du territoire.

Le site de la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence et la newsletter

- Une page internet dédiée aux mesures d'urgence pour accompagner les entreprises et les démarches pour en bénéficier, constamment mise à jour, en fonction des annonces et parutions officielles des textes réglementaires. Cette page rassemble également toutes les informations et outils clés à connaître, par exemple le protocole sanitaire renforcé pour les commerces.
- Des fiches pratiques qui détaillent pour chaque mesure : de quoi parle-t-on ? pour qui ? comment ? quand ? 26 fiches pratiques ont été réalisées.

Une nouvelle fiche pratique a été réalisée fin mai 2021 :

- [Fiche pratique #26 - Aide à la reprise - Fonds de commerce 2020](#)

Les fiches suivantes ont été mises à jour au cours des dernières semaines, pour prendre en compte les aides et les mesures les plus récentes :

- [Fiche pratique #1 Fonds de solidarité](#)
- [Fiche pratique #5 Prêts garantis par l'Etat](#)
- [Fiche pratique #6 Chômage partiel](#)
- [Fiche pratique #25 Prise en charge des coûts fixes](#)

Des décryptages réguliers sur les annonces et plans d'aide. 46 décryptages ont été publiés. La CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence a publié en mai et juin 2021 :

- [Décryptage #40 - Nouvelles annonces du gouvernement](#)
- [Décryptage #41 - Aide aux loyers d'avril 2021](#)
- [Décryptage #42 - Un déconfinement progressif et sous conditions](#)
- [Décryptage #43 - La Région Sud met en place un « chèque réouverture »](#)
- [Décryptage #44 - Déconfinement progressif et aides sur mesure](#)
- [Décryptage #45 - Plan d'accompagnement des entreprises dans la sortie de crise](#)
- [Décryptage #46 - Covid-19 : Ce qui a changé le 9 juin](#)

- Le relais des actions nationales lancées par CCI France (vidéos explicatives, campagnes).
- Le référencement de solutions pour accompagner le maintien ou la relance des activités des entreprises à travers le site solutions-relance.ccimp.com.
- Une page dédiée à la [poursuite et la relance d'activité](#), dans laquelle l'autodiagnostic « Comment va ma boîte ? » est notamment proposé pour permettre aux entreprises d'anticiper leurs difficultés.
- Toutes les informations nouvelles ou mises à jour, ainsi que le calendrier des événements organisés par la CCIAMP, sont présentées chaque semaine dans la newsletter de la CCIAMP envoyée à 26 000 chefs d'entreprises du territoire.

Poursuite de la mobilisation des têtes de réseaux et VIP

Dans le cadre de la cellule d'urgence et de relance, la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence est en contact régulier avec les représentants des réseaux entrepreneuriaux locaux : chambres consulaires, fédérations et groupements interprofessionnels et professionnels, associations de commerçants, associations de zones d'activité. 147 réseaux entrepreneuriaux sont ainsi animés.

Chaque mois, une réunion en visio-conférence est organisée avec chacune de ces cibles pour faire un point d'actualité, identifier les difficultés et être force de propositions en matière d'aides ou d'outils pour accompagner au mieux les entrepreneurs.

Quatre groupes ont été constitués :

1. Les chambres consulaires, les interprofessions, l'ordre des experts-comptables, la compagnie des commissaires aux comptes, l'ordre des avocats ;
2. Les fédérations et groupements professionnels ;
3. Les associations de commerçants ;
4. Les associations de zones d'activité.

Toute nouvelle mesure, aide, information est communiquée à ces réseaux par mail et sur le site : www.cciamp.com

Tout questionnement émanant de ces réseaux est traité par la CCIAMP ou transmis à la Préfecture si la réponse n'est pas connue.

La CCIAMP sollicite, chaque mois, les fédérations et groupements interprofessionnels et professionnels sur leur analyse de la situation économique. Vous trouverez, dans le chapitre qui leur est consacré, leurs contributions et leurs questionnements par rapport à la situation sanitaire actuelle.

MOBILISATION DE LA CCI DU PAYS D'ARLES

Depuis le 30 octobre 2020, plus de 1 200 entreprises ont bénéficié d'un accompagnement sur les questions liées à la Covid-19 et à la digitalisation de l'entreprise, en prenant contact avec la Cellule Appui aux entreprises.

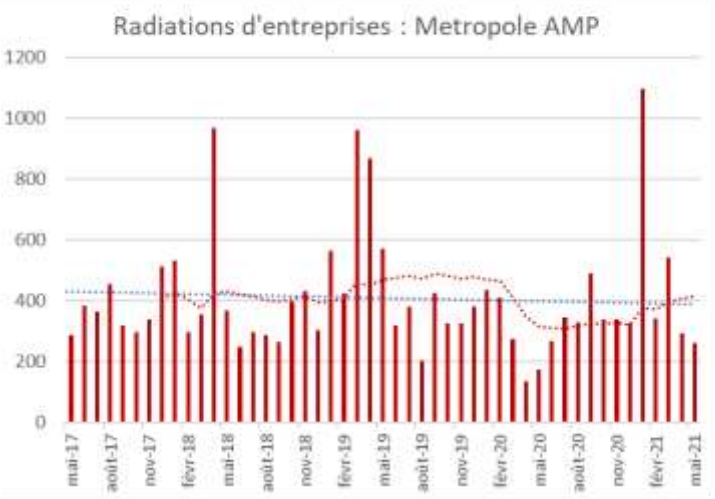
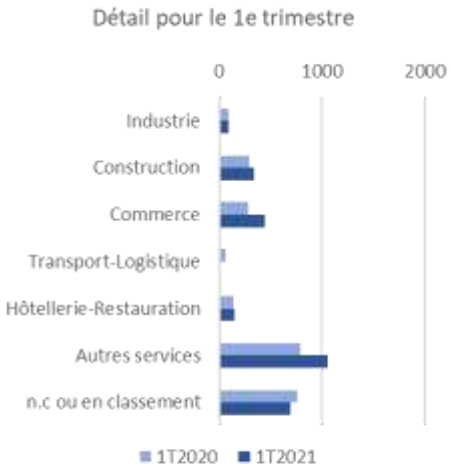
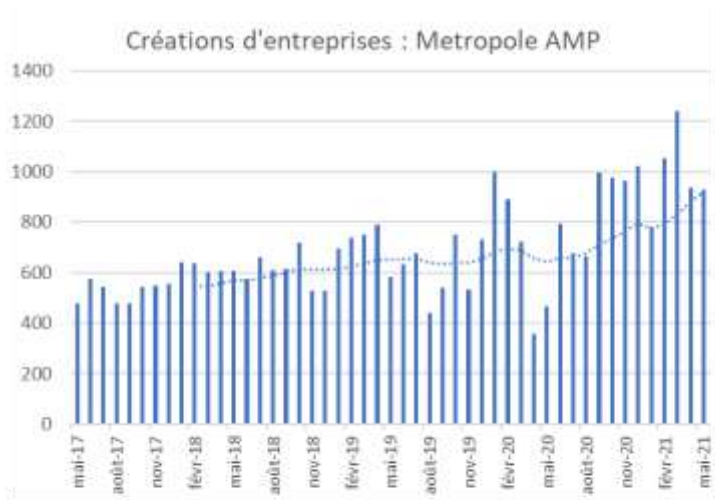
Répartition des entreprises contactant la cellule : 38% de cafés, hôtels et restaurants, 35% de commerçants, 22% de prestataires de services touristiques et non touristiques. Il s'agit essentiellement des très petites entreprises.

INDICATEURS ECONOMIQUES METROPOLITAINS DE LA CRISE COVID-19

Démographie d'entreprises : créations et radiations

2020 a été une année exceptionnelle à plus d'un titre, et en particulier avec un recul historique des radiations¹. Celui-ci résulte de la conjonction de plusieurs facteurs :

- Administratifs : avec un ralentissement du traitement des dossiers pendant la période de confinement,
- Des aides de l'état et des adaptations juridiques qui soutiennent des entreprises qui auraient dû initier cette procédure juridique (ex : allongement des délais de paiement).



Source : DADT-CCIMP d'après données Infogreffe – Registre National du Commerce et des Sociétés

¹ La radiation est la dernière étape administrative d'une fermeture d'entreprise, après la dissolution et la liquidation. Il peut donc exister un décalage notable entre le début effectif des difficultés d'une entreprise et l'observation de sa radiation. Les données doivent être considérées comme provisoires pour le dernier trimestre.

Pour la métropole Aix-Marseille-Provence, on observe un retour du niveau des radiations à la moyenne de long terme (+2% au 1^{er} trimestre 2021 par rapport à 2019).

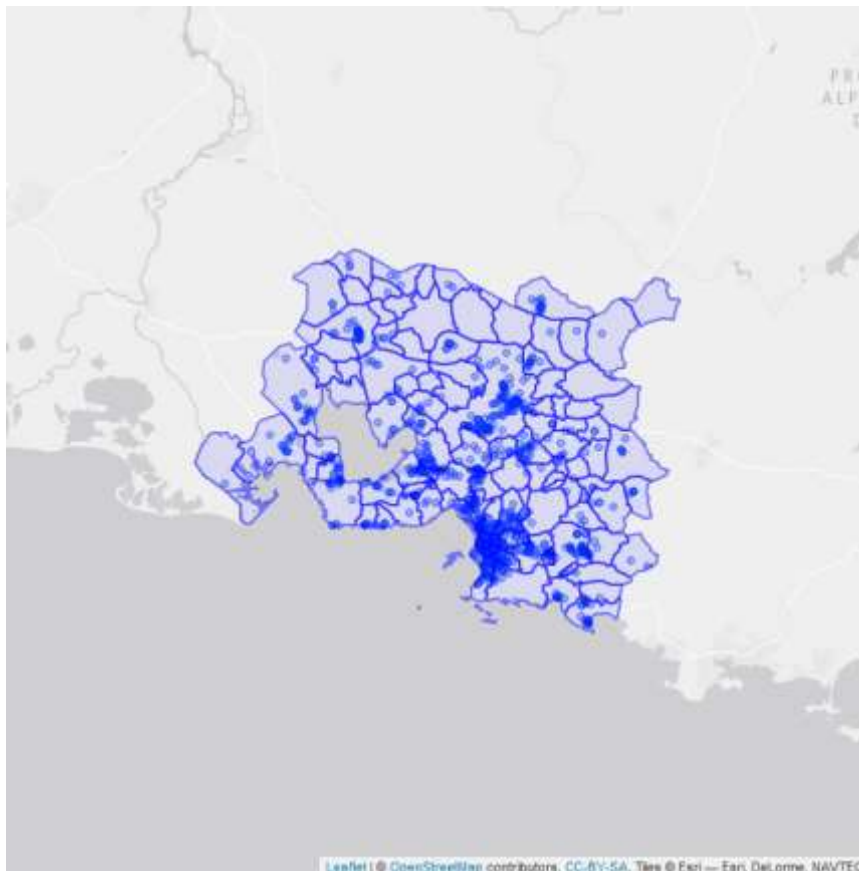
La dynamique de création d'entreprises reste à un niveau élevé, augurant une nouvelle année record.

Evolution des créations et des radiations d'entreprises par rapport à la même période de l'année précédente

Metropole AMP	1e trimestre 2021/2019	1e trimestre 2021/2020	Janvier à Mai 2021/2020
Immatriculations	41%	18%	44%
Radiations	2%	77%	78%
Bouches-du-Rhône			
Immatriculations	40%	17%	44%
Radiations	5%	90%	90%
France			
Immatriculations	30%	25%	55%
Radiations	28%	9%	27%

Source : DADT-CCIMP d'après données Infogreffe – Registre National du Commerce et des Sociétés

Etablissements actifs avec procédure collective

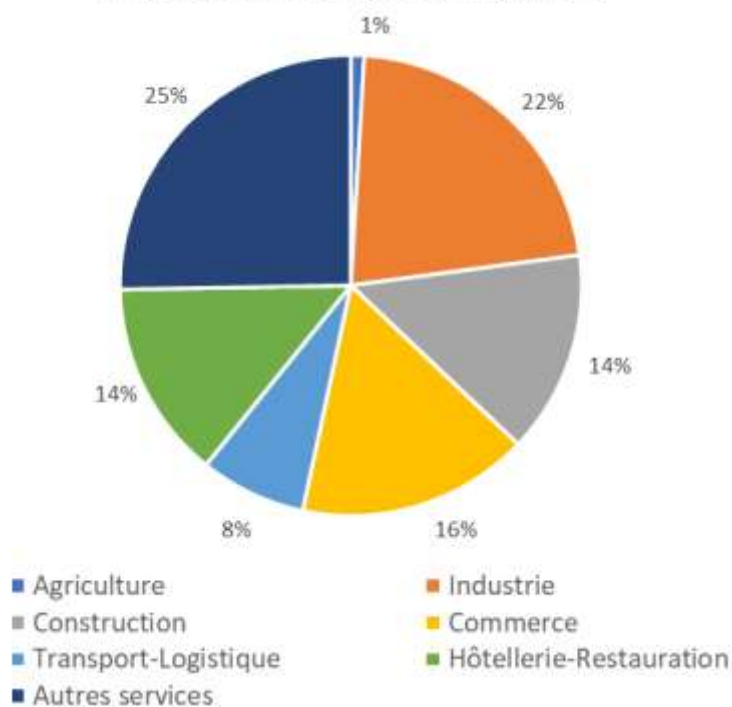


Source : DADT-CCIMP d'après données DIANE, SIRENE et MAGE-CCIAMP

Au 1^{er} juin, ont été identifiés sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence :

- 1 123 établissements ayant une procédure collective en cours (privés ou associatifs) ; 1 180 concernent des établissements dont le siège social est situé hors du territoire départemental.
- 5 000 emplois, considérés comme fragilisés (pour les seuls établissements actifs sous procédure collective).

Répartition des emplois fragilisés



Demandeurs d'emploi (cat. A)

La métropole Aix-Marseille-Provence² connaît un recul du nombre de demandeurs d'emplois avec une évolution de -14,1% sur un an³. A noter que le mois de comparaison, mai 2020, avait été fortement impacté par le 1^{er} confinement.

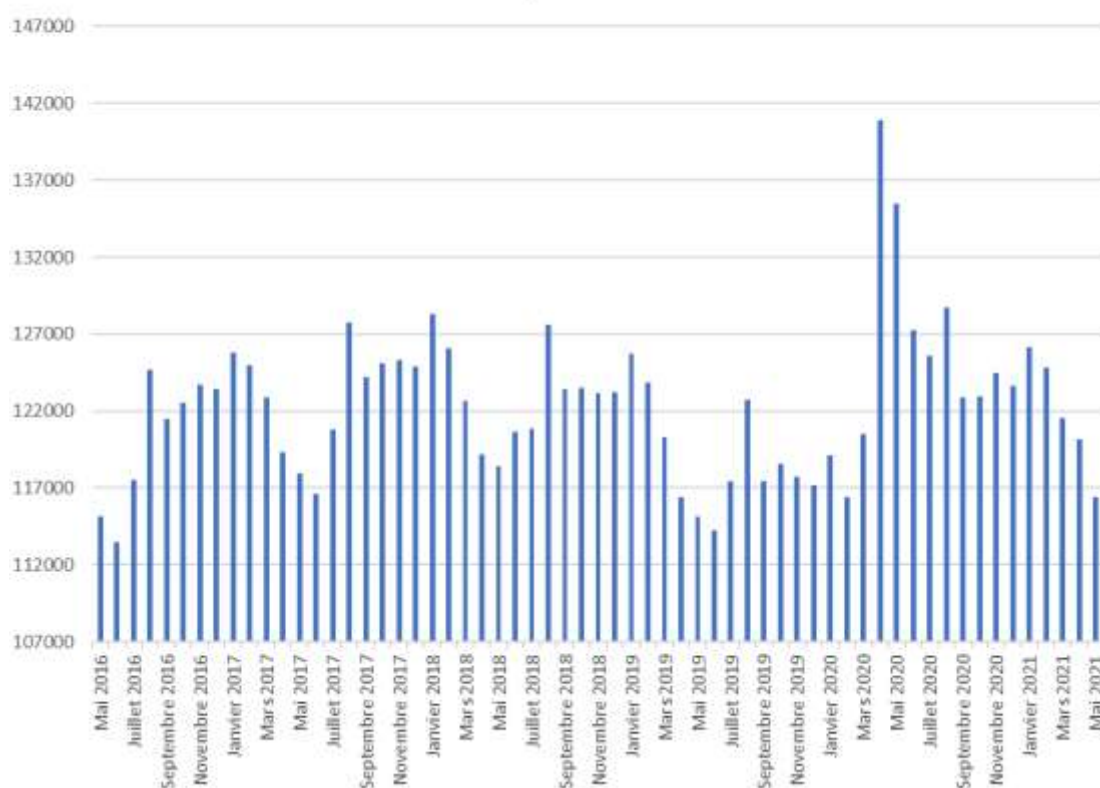
Son taux de croissance est proche de la dynamique départementale (-14,5%), mais supérieur à l'évolution nationale (-16,8%).

A fin mai, 45% des demandeurs d'emploi (cat. A) sont considérés de longue durée (plus d'une année de chômage) sur la métropole Aix-Marseille-Provence*, contre 45% au niveau départemental.

² Pour des raisons de disponibilité de la donnée par Pôle Emploi, seules les communes de plus de 5000 habitants (pour Pôle Emploi) sont ici prises en compte.

³ Les données sont arrondies à la dizaine par Pôle Emploi au niveau communal, cela implique une dégradation de la précision, en particulier en présence de faibles volumes.

**Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (Cat.A)
Métropole AMP***



	Mai 2019	Mai 2020	Mai 2021	Evol. %
Métropole AMP*	115 180	135 470	116 420	-14,1%
Bouches-du-Rhône	127 830	151 730	129 680	-14,5%
France	3 219 810	4 016 950	3 341 890	-16,8%

Source : Pôle emploi - STMT, Données brutes.

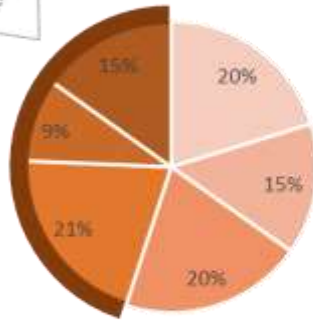
A noter : le mois de mai 2020 avait connu une forte progression (1er confinement)

* Pour des raisons de disponibilité de la donnée par Pôle Emploi, seules les communes de plus de 5000 habitants (pour Pôle Emploi) sont ici prises en compte.

DEFM Cat.A -Mai 2021

Métropole AMP*

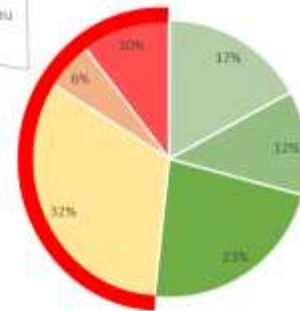
Longue
Durée



- Moins de 3 mois
- De 3 mois à moins de 6 mois
- De 6 mois à moins de 12 mois
- De 1 an à moins de 2 ans
- De 2 ans à moins de 3 ans
- 3 ans ou plus

DEFM Cat.A -Mai 2021

Niv.
Inférieur au
Bac

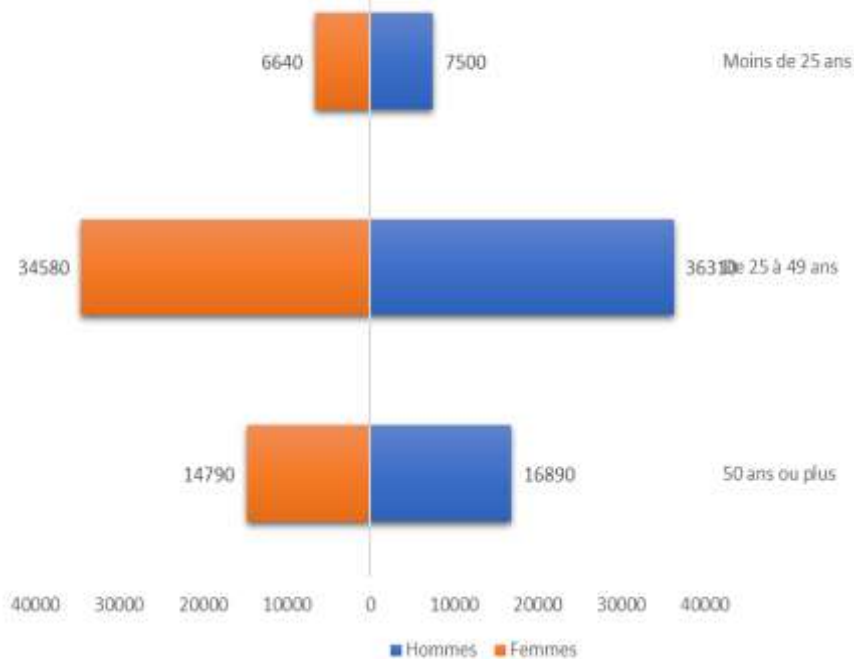


- Non renseigné
- Niveau Bac+2
- Niveau Bac
- Niveau CEP, BEPC
- Niveau inférieur au CEP, BEPC

A fin mai, 48% des demandeurs d'emploi (cat. A) ont un niveau de formation inférieur au Bac sur la métropole Aix-Marseille-Provence* comme au niveau départemental.

DEFM Cat.A -Mai 2021

Métropole AMP*



On dénombre 56 010 demandeuses d'emploi de catégorie A contre 60 700 demandeurs à fin mai 2021 sur la métropole Aix-Marseille-Provence*. Le taux de féminisation est donc de 48%, comme au niveau départemental.

Source : DADT-CCIMP d'après données Pôle Emploi – STMT, Données brutes

* Pour des raisons de disponibilité de la donnée par Pôle Emploi, seules les communes de plus de 5000 habitants (pour Pôle Emploi) sont ici prises en compte.

Etat de l'intérim Provence-Alpes-Côte d'Azur et Bouches du Rhône

Tendance de l'activité

La reprise de l'activité est confirmée dans tous les secteurs... Mais elle est maintenant fortement liée à la capacité à trouver du personnel : en effet, jamais la profession de l'intérim n'a connu autant d'offres d'emploi non pourvues par manque de candidats (estimation proche de 1 offre sur 2 non pourvue) !

Les entreprises sont prêtes à former, et malgré tout, peu de retours positifs.

Parmi les causes citées : la prolongation des droits des demandeurs d'emplois en période COVID couplée à la non mise en œuvre de la réforme de l'assurance chômage qui devait modifier le système de recharge des droits à indemnisation (incidence de 28% sur le nombre de personnes en recherche d'emploi selon le Ministère).

Côté chiffres, dans les Bouches-du-Rhône la courbe a maintenant dépassé 2019 à la même date (juin 2021 : +3% vs 2019 et +20 /25% vs 2020).

A noter des difficultés importantes d'approvisionnement qui freinent également cette reprise : ainsi, le BTP manque de matière première (béton, pierre, ferraille, par ex.) ; de même pour certains secteurs industriels.

Dispositifs financiers de soutien aux entreprises

Suivi des dispositifs "consommés" par les entreprises des Bouches du Rhône ([Source : tableau de bord du gouvernement](#))

Fonds de solidarité

Date	Montant M€	Nombre d'aides	Nombre d'entreprises	Top 3 des secteurs bénéficiaires
30/06/2021	1 108,77 (+256,94)	361 601 (+47 578)	73 211 (+634)	Hébergement et restauration ; Commerce ; Activités spécialisées (scientifiques et techniques)
30/04/2021	851,83	314 023	72 577	
03/03/2021	634,68	272 915	71 671	
01/02/2021	520,49	250 367	70 666	
30/12/2020	434,56	230 622	68 739	

Prêts garantis par l'Etat

Date	Montant M€	Nombre	Top 3 des secteurs bénéficiaires
30/06/2021	5 415,87 (+5,18)	25 522 (+379)	Transport et entreposage ; Commerce ; Construction
30/04/2021	5 410,69	25 143	
19/02/2021	5 231,47	24 715	
22/01/2021	5 158,89	24 398	
18/12/2020	5 083,61	24 013	

Report d'échéances fiscales

Date	Montant M€	Nombre	Top 3 des secteurs bénéficiaires
30/06/2021	59,61 (+1,47)	2 503 (+19)	Commerce ; Activités spécialisées (scientifiques et techniques) ; Hébergement et restauration
30/04/2021	58,14	2 484	
25/02/2021	57,64	2 438	
28/01/2021	55,78	2 418	
10/12/2020	52,96	2 128	

Remontées de Google Mobility Residentials

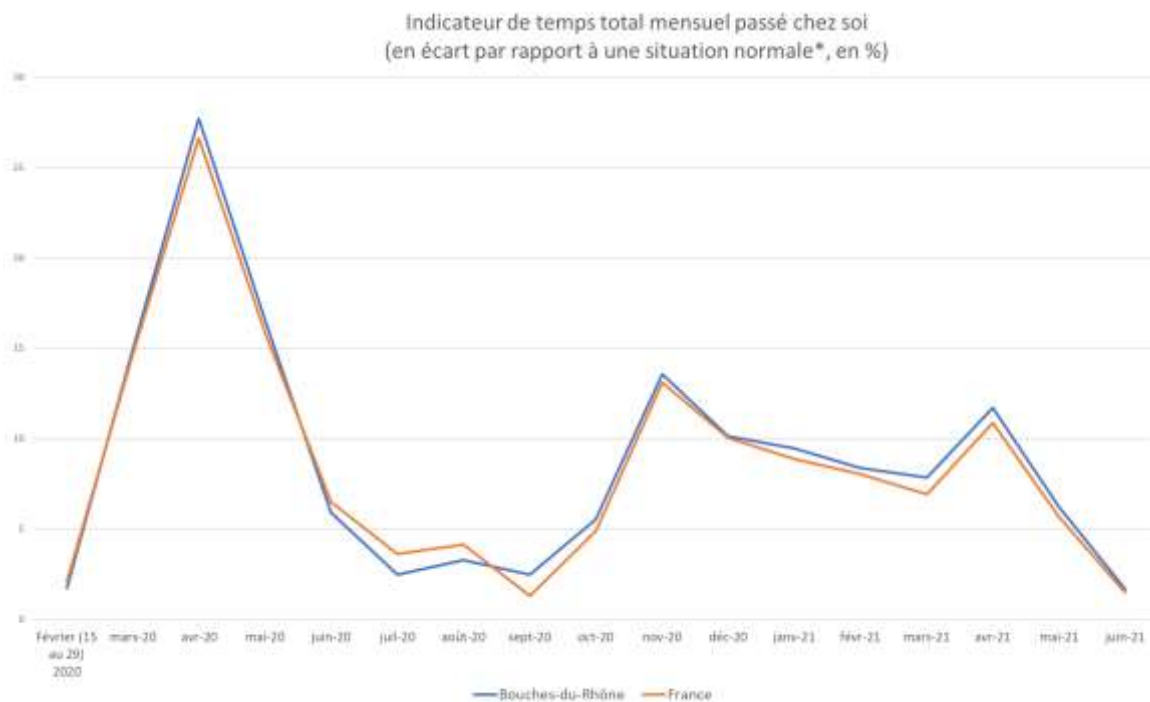
Google LLC met à disposition, pendant cette crise du Covid, les données sur la mobilité de sa communauté « Google Mobility Residentials ». Cet indicateur à haute fréquence permet d'illustrer les tendances de déplacement au fil du temps par grandes catégories de lieux. *A trouver ci-dessous et dans la partie dédiée aux commerces.*

Par rapport à une situation normale⁴, le temps total passé chez soi reflète de façon assez remarquable, selon l'INSEE, les pertes d'activité mensuelles estimées et prévues depuis avril 2020 au niveau national. Cela s'explique en partie par le fait que, de façon générale, le temps passé dans le lieu de résidence augmente avec la moindre fréquentation des lieux de travail et des lieux de consommation.

A noter que, à terme, la montée en charge du télétravail pourrait être de nature à augmenter cet indicateur sans forcément faire baisser l'activité économique.

Si l'on compare cet indicateur aux niveaux national et départemental, on constate :

- Un meilleur comportement pour les Bouches-du-Rhône sur la période estivale.
- Une dégradation en avance de phase à la rentrée, le département ayant été touché de façon plus précoce par la 2^e vague et les premières mesures de restriction.



Traitement DADT – CCIMP d'après données Google LLC "Google COVID-19 Community Mobility Reports".

⁴ Période de référence : les données montrent l'évolution du nombre de visiteurs (ou du temps passé) par rapport à la valeur médiane de la période de cinq semaines entre le 3 janvier et le 6 février 2020. Cela implique les recommandations suivantes :

- Garder à l'esprit que l'évolution n'est pas nécessairement proportionnelle au nombre de visiteurs.
- Éviter de comparer des évolutions quotidiennes, en particulier entre le week-end et la semaine.
- La période de référence a été choisie sur une période récente, avant la perturbation généralisée due au COVID-19 et ne peut donc pas être normale pour toutes les régions de la planète.

CONJONCTURE METROPOLITAINE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2021

La conjoncture métropolitaine est une enquête trimestrielle réalisée par la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence auprès de chefs d'entreprises appelés à s'exprimer sur leur activité du trimestre, les perspectives et leurs préoccupations.

Pour ce 1er trimestre, 471 chefs d'entreprises ont donné leur opinion.

L'enquête a été réalisée entre le 7 mai et le 11 juin 2021. Elle offre une photographie de la santé économique des entreprises du territoire métropolitain. Cette enquête trimestrielle est aussi l'occasion de les sonder sur leur perception de l'image économique de la métropole.

Un début d'année difficile

Au 1^{er} trimestre 2021, le recul d'activité touche une majorité d'entreprises mais une tendance à l'amélioration se dessine, avec un solde d'opinion qui se rapproche de l'équilibre.

À l'exception du secteur des cafés-hôtels-restaurants toujours fortement impacté.

→ PERTE D'ACTIVITÉ DUE À LA CRISE SANITAIRE DES 5 DERNIERS TRIMESTRES
Département des Bouches-du-Rhône

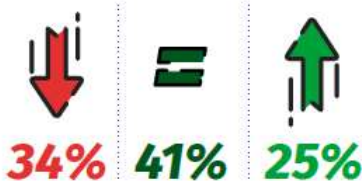
6 Md€
de valeur ajoutée⁽¹⁾

19 Md€
de chiffre d'affaires⁽²⁾

(1) Evaluation CCIAMP sur la base d'une estimation localisée de l'économie (modèle CCIAMP -MAGE) et de la note de conjoncture INSEE de mars 2021

(2) Hors immobilier

→ NIVEAU DE L'ACTIVITÉ



Les plus petites entreprises,
< 10 salariés, restent globalement
les plus touchées

SECTEUR LE PLUS IMPACTÉ



Les cafés, hôtels,
restaurants

77% des CHR indiquent un
recul de leur activité

69% des hôtels et restaurants
constatent un épuisement
de trésorerie

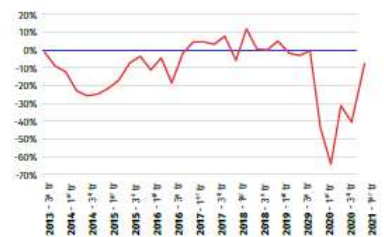
SECTEUR LE MOINS TOUCHÉ



La construction

19% des entreprises
seulement enregistrent
un recul d'activité

→ ÉVOLUTION DES SOLDES D'OPINION
SUR L'ACTIVITÉ



→ LES CONSÉQUENCES

- ▼ Dégradation des marges et baisse de la trésorerie (pour 30% des entreprises)
- ▼ Investissement en repli (pour 23% des entreprises)

Des chefs d'entreprises toujours préoccupés

La crise sanitaire liée au Covid-19 reste en tête des préoccupations des entrepreneurs et, dans une moindre mesure, de nouvelles problématiques liées :

- à l'approvisionnement > disponibilité et prix des matières premières, hausse du taux de fret ;
- au contexte politique > transition politique américaine, approche des élections françaises.



Mais une image de la métropole qui reprend des couleurs !



58%

d'opinions favorables

Une image attractive pour **54%** des répondants et très attractive pour **4%** des répondants.

Une forte progression en comparaison du recul observé aux 3^e et 4^e trimestres.

Un vent d'optimisme pour le 2e trimestre 2021

Après la déprime hivernale du second confinement et de la troisième vague épidémique, les chefs d'entreprise anticipent un effet rebond pour la fin du premier semestre.



→ DES INDICATEURS ENCOURAGEANTS

1 Hausse du chiffre d'affaires

32%

des entreprises anticipent **une hausse**, 21% craignent un recul

2 Perspectives de recrutement favorables

11%

des entreprises prévoient **une hausse** de leurs effectifs, 6% pronostiquent **une baisse**



→ ET D'AUTRES EN RETRAIT

3 Trésorerie encore impactée

18%

des entreprises craignent **une baisse de trésorerie**

4 Prudence dans l'investissement

18%

des entreprises prévoient **une baisse de leurs investissements**

Les + sceptiques



3 CHR sur 10 anticipent un **recul** de leur chiffre d'affaires pour le 2^e trimestre

Les + confiants



Industrie



Construction



Commerce

Tendances pour 2021

Les perspectives s'améliorent, en particulier sur la question de l'emploi, mais les risques persistent et certains surgissent comme les difficultés d'approvisionnement.

TOP 3 des principaux risques pour les entreprises

1 Risque épidémique
→ en cas de
confinement durci



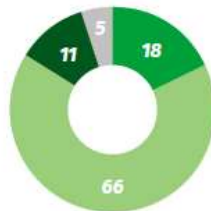
2 Risque économique
→ raréfaction de la
clientèle dans un climat
économique incertain



3 Forte progression
des difficultés d'approvisionnement
→ en lien avec la hausse du coût
du transport maritime
et des matières premières



Un niveau d'activité qui devrait progresser en 2021



→ En progression
→ En recul
→ Stable
→ Ne se prononce pas

18% attendent
une progression

11% prévoient
un recul

66% envisagent
une situation stable

Pour rappel au 4^e trimestre :
24% en recul et 15% en hausse.

Des perspectives d'emploi en hausse en 2021

10% envisagent
une amélioration
contre 7% au 4^e trimestre.

10% envisagent
une dégradation
contre 15% au 4^e trimestre.



ZOOM De nouvelles problématiques pour les chefs d'entreprise

Si la baisse de la demande reste une difficulté majeure, les **difficultés d'approvisionnement** et de **recrutement** assombrissent l'avenir des chefs d'entreprise.

Les difficultés d'approvisionnement sont particulièrement sensibles dans le **commerce de gros**, la **construction** et l'**industrie**.



A noter également
une flambée des prix des matières premières :
cuivre, blé ou bois de construction...

Un niveau d'activité en hausse mais encore fragile

→ **1 entreprise sur 4 en sous-activité**

77% des chefs d'entreprise ont un **niveau d'activité « normal »** ou sont en **« sur-activité »**

23% sont encore très fortement impactés par une **réduction d'activité**, voire par un **arrêt complet**

→ **Cette sous-activité touche tout particulièrement les entreprises du secteur des CHR**

36% indiquent une **activité normale** (hébergement et restauration rapide en majorité)



Des délais de paiement encore longs ... mais qui s'améliorent



+22% des délais clients



+9% des délais fournisseurs

Un regain de confiance pour 2021

→ Un retour à une activité normale toujours incertain

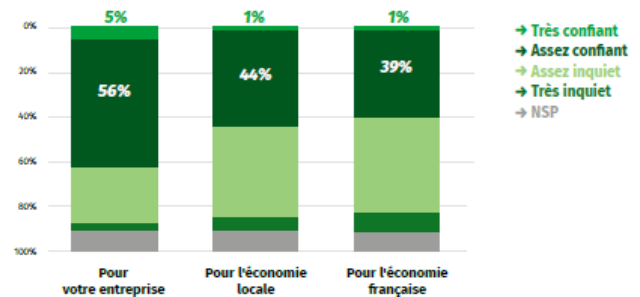
31% des chefs d'entreprise n'arrivent pas à se positionner

39% prévoient un retour à la normale d'ici fin 2021

30% l'envisagent en 2022 ou au-delà

→ Confiance en hausse pour le futur

Plus de la moitié des chefs d'entreprise gardent confiance en leur entreprise. La confiance en l'environnement économique progresse fortement par rapport au 4^e trimestre.



CONJONCTURE DU PAYS D'ARLES

Dès les premières phases de déconfinement, 80% des commerçants, cafetiers et restaurateurs du Pays d'Arles ont confirmé un redémarrage de leur activité.

Même si la menace d'un reconfinement les inquiète, ils affichent plutôt leur confiance vis-à-vis des prochaines semaines. La fréquentation des restaurants est plutôt bonne pour un mois de juin et compte tenu du contexte. Certains restaurateurs ont rencontré des difficultés d'approvisionnement en produits frais du fait d'un afflux de commandes sur un délai court. Comme au niveau national, des tensions sur les RH, notamment les postes en salle et en cuisine, sont remontées. Les restaurateurs multiplient les publications d'annonces de postes disponibles sur tous les canaux médiatiques et notamment les réseaux sociaux.

La montée en charge des hôteliers est progressive avec l'augmentation au fil des mois de mai et juin, des réservations de la clientèle française et l'arrivée des premières réservations européennes. Les hôteliers du Pays d'Arles sont en revanche encore peu sollicités pour des réservations de groupe.

Depuis mai et durant tout l'été, plusieurs évènements ont braqué ou vont braquer les projecteurs des médias sur le Pays d'Arles (défilé Chanel aux Baux-de-Provence, réouverture du muséon Arlaten après 11 ans de fermeture, Ferias, Rencontres de la photo, ouverture de la Fondation culturelle et artistique Luma...) permettant aux professionnels d'espérer un effet « booster » sur la fréquentation touristique dès cette année. Enfin, les images de tourisme nature et de grands espaces associées à la Camargue et aux Alpilles devraient permettre au Pays d'Arles de tirer son épingle du jeu en répondant aux nouvelles aspirations de la clientèle touristique qui souhaite éviter le tourisme de masse dans ce contexte sanitaire.

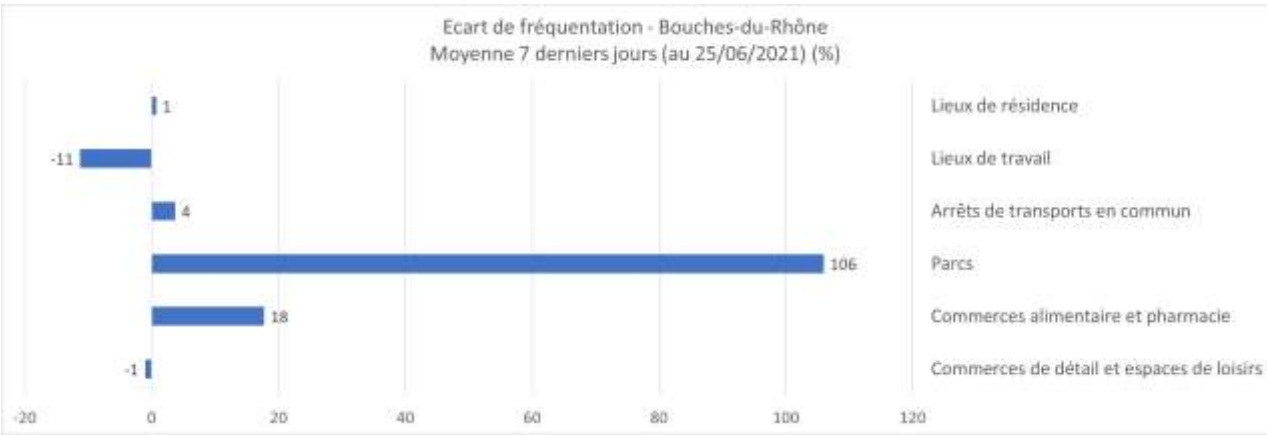
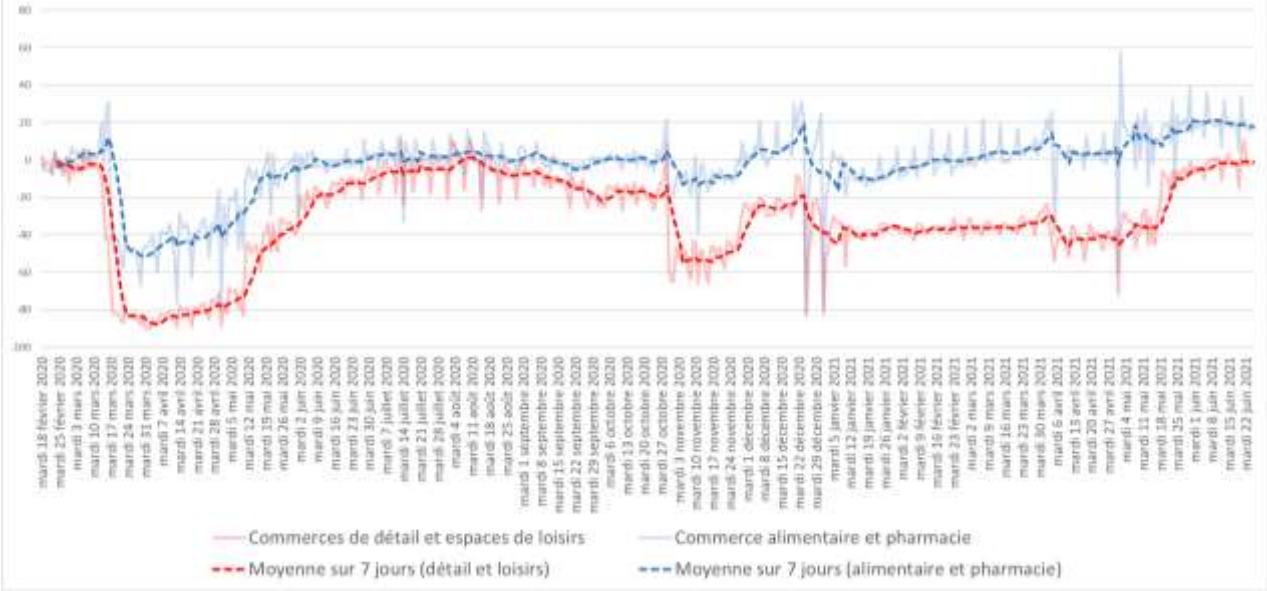
ETAT DES LIEUX COMMERCES ET CHRD

Remontées de Google Mobility Residentials sur le commerce dans les Bouches-du-Rhône

Pour le commerce, Google différencie les commerces alimentaires et pharmacies, considérés dans la plupart des pays comme « essentiels ». Le recul de l'indicateur depuis la fin août reflète l'expansion progressive de la deuxième vague de contaminations, avec une dégradation en septembre et la rupture franche amenée par le deuxième confinement.

Après le deuxième confinement on constate un retour, seulement partiel, vers le niveau moyen pour le commerce de détail et espaces de loisirs – les restaurants et espaces de loisirs restant fermés, et un rebond, vraisemblablement imputable aux consommations des fêtes, plus marqué dans l'alimentaire.

Ecart de fréquentation des commerces et espaces de loisirs (en%) du 15 février au 25 juin 2021 – Bouches-du-Rhône



Traitement DADT – CCIMP d'après données Google LLC "Google COVID-19 Community Mobility Reports".

Commerces de proximité

Le calendrier en quatre étapes du déconfinement s'est déroulé comme annoncé par le gouvernement avec une allégresse toute particulière à l'étape 2, le 19 mai 2021, pour la réouverture des commerces et en particulier des terrasses des cafés, restaurants. « À Marseille, dès le petit matin, les tables des établissements du centre-ville se sont rapidement remplies » et les terrasses affichaient « complet » pour le déjeuner. L'ambiance était festive sur le Vieux-Port et les clients étaient au rendez-vous, prêts pour un début de retour à la vie normale.

Les centres commerciaux, après quatre mois de fermeture pour certains, annonçaient le plein de nouveautés (nouvelles enseignes, déménagements, agrandissements), mais aussi de promotions (ex : « Promotions de Printemps » pour le village des marques) pour attirer les consommateurs qui se sont précipités dans les boutiques, à en croire le montant des cartes bancaires effectuées, en particulier dans le secteur de l'équipement de la personne (+ 20% de montant payé en CB par rapport à 2019 à la même époque). Un rebond spectaculaire suivi d'une belle progression sur le mois de juin.

L'aide spécifique pour les commerces des secteurs de l'habillement, de la maroquinerie, des articles de sport et des chaussures qui ont accumulé les invendus a été versée le 25 mai à près de 35 500 entreprises en France pour un montant de plus de 200 millions d'euros, soit une moyenne d'environ 5 690 € par entreprise.

Pour accompagner la réouverture et favoriser l'acte d'achat, d'autres initiatives ont été mises en place sur le territoire. Parmi elles, on notera l'ouverture dominicale autorisée par la préfecture des Bouches-du-Rhône pour tous les commerces de détail et commerces prestataires de services, tous les dimanches jusqu'aux soldes (du 30 mai au 27 juin inclus) ainsi que le décalage des soldes d'une semaine, pour profiter du rebond de la consommation des ménages.

E-commerce

Bilan e-commerce de la Fevad après 12 mois de crise Covid

Les ventes internet des commerces physiques ont progressé deux fois plus rapidement que la moyenne du marché et trois fois plus vite que celle des sites pure-players.

Les chiffres clés du 1^{er} trimestre 2021

- Le secteur du e-commerce (produits et services) a atteint près de 30 milliards d'euros au 1^{er} trimestre 2021, en hausse de 14,8% sur un an.
- Une situation toujours très contrastée entre ventes de biens et de services : la hausse des ventes de produits sur internet est estimée à +30%, alors que le e-tourisme sur le panel iCE (*panel FEVAD de sites marchands permettant de mesurer les évolutions du commerce électronique*) chute à nouveau de 49%.
- La diversité de l'offre continue de croître avec un nombre de sites marchands en hausse de 12% par rapport à l'an dernier.
- 499 millions de transactions ont été recensées, soit une hausse annuelle de 17,8%.
- Le panier moyen est en légère baisse, à 58 euros (vs 60 euros en 2019)

<https://www.fevad.com/bilan-e-commerce-au-1er-trimestre-2021-les-ventes-sur-internet-en-hausse-de-15/>

2020, une année record pour l'e-commerce alimentaire : selon les données de Nielsen IQ, « en Europe, les ventes de produits de grande consommation (PGC) ont atteint 36 milliards d'euros en 2020, soit une hausse de 65% par rapport à 2019 »

Modèles dominants de l'économie numérique

« Depuis la crise sanitaire, la digitalisation est une question de survie ». A travers le modèle de la marketplace, les enseignes étendent et approfondissent leur offre, en optimisant les chances d'achat et en réduisant les coûts. Elles testent ainsi l'appétence des clients pour de nouvelles références. « L'abonnement est désormais un modèle dominant de l'économie numérique : dynamique, résilient et intelligent. En 2021 dans l'ensemble du monde, on comptera 2,228 milliards d'abonnements, pour un chiffre d'affaires global de 186,48 Md€, chiffre en augmentation de 31% par rapport à 2020 (142,31 Md€). » L'omni-canalité et le commerce phygital permettent de « faire fonctionner en parfaite harmonie les canaux digitaux et les canaux physiques de la marque pour répondre aux besoins d'un consommateur volatil, digitalisé et dans l'attente d'une expérience client remarquable. »

Cafés-Hôtels-Restaurants-Discothèques

Après sept mois de fermeture, pour certains mis à profit pour redonner un coup d'éclat à leur commerce, et l'euphorie des premiers jours de réouverture, la reprise des restaurants reste en dessous des espérances avec une rentabilité impactée dans un premier temps par la jauge à 50%, le maintien du couvre-feu et le télétravail.

Si des mesures de soutien et d'incitation à l'emploi accompagnent les professionnels du secteur dans leur réouverture (maintien du fonds de solidarité, chômage partiel, report de charges, prise en charge d'une partie des cotisations salariales), de nombreux établissements doivent faire face à une pénurie de personnel, à l'instar de l'Hôtel Intercontinental à Marseille (35 postes à pouvoir pour la saison), contraint de réduire l'accès à une clientèle extérieure.

De plus, face à des consommateurs qui pratiquent plus souvent la commande en ligne, les restaurateurs doivent trouver un équilibre entre le service en salle, en terrasse, le click and collect et la livraison. « Selon une étude de l'institut Nielsen, la part des Français qui ont recours aux applications de livraison de repas a doublé pendant le premier confinement, passant de 6% avant la pandémie de Covid-19 à 12%. Pour se stabiliser à 10% à la rentrée 2020 ». De nouvelles habitudes de consommation qui induisent une nouvelle problématique de nuisances (bruit, pollution, stationnement sauvage, non-respect du code de la rue et de la route).

Discothèques

Après 16 mois de fermeture et 16 mois de combat avec le gouvernement, les discothèques voient enfin le bout du tunnel, avec leur réouverture dès ce vendredi 9 juillet et une entrée conditionnée à la présentation d'un pass sanitaire ou d'un test PCR négatif, assorti d'une jauge à 75% en intérieur. A la demande des syndicats du secteur, "les aides auxquelles ont accès ces acteurs seront maintenues pour les établissements qui ne seront pas en mesure de rouvrir durant l'été", ont précisé le ministère de la Culture et le ministère de l'Economie dans un communiqué.

Initiatives en faveur des Cafés, Hôtels, Restaurants et Discothèques

Bons restos : proposés par la commune d'Istres pour aider à la relance des restaurants, 10 000 bons restaurants ont été vendus 5 euros pour une valeur de 10€, soit une subvention exceptionnelle de 50 000€ qui vient en complément de celles déjà versées en décembre dernier dans le cadre des actions de soutien au commerce local istréen.

Dispositif terrasses éphémères : à ce jour, plus de 670 commerçants se sont inscrits pour bénéficier du dispositif de terrasses éphémères proposé par la Ville de Marseille et doubler ainsi la capacité de leurs terrasses gratuitement.

Les Food Trucks, Impact Covid ou nouvelle tendance ?

Marseille et ses alentours vont voir fleurir de nombreux Food Truck cet été : Street Food Festival sur l'esplanade de la Major, Village de Food Truck au Parc Borely... mais aussi 113 emplacements dédiés dans les rues de Marseille avec des exigences en matière de sécurité alimentaire, de qualité, de diversité et d'originalité des produits, de respect de l'environnement et de gestion des déchets, d'esthétisme des installations, etc. Il y en aura pour tous les goûts !

ZOOM SUR UNE FILIERE CLE DU TERRITOIRE : TOURISME ET ART DE VIVRE

Tourisme

Une nouvelle hospitalité à coconstruire avec les visiteurs, les professionnels et les habitants

Interview d'Isabelle Brémond, DG de Provence Tourisme (BdR) et animatrice de la commission « tourisme responsable » d'ADN tourisme.

L'action collective en faveur d'un tourisme responsable est au cœur de la raison d'être de notre Fédération et, j'en suis convaincu à titre personnel, le seul choix possible pour l'avenir du secteur. C'est pour œuvrer en ce sens que le Président d'ADN Tourisme, Christian Mourisard, a demandé la mise en place d'une commission spécifique dont il a souhaité me confier l'animation et je l'en remercie. Il insiste d'ailleurs – et comment ne pas le suivre sur ce point – sur le terme « responsable » plutôt que « durable », beaucoup plus impliquant et mobilisateur pour tous les acteurs !

La crise a entraîné une véritable prise de conscience ; pour autant, les organismes institutionnels de tourisme sont déjà très engagés sur le sujet. En tant que courroie de transmission entre les collectivités et les professionnels, ils jouent un rôle essentiel d'accompagnement, d'impulseur, d'accélérateur auprès des professionnels. Ils ont également un rôle important de formation et de sensibilisation de tous les publics.

Notre objectif au sein de la commission est d'amplifier concrètement cette prise de conscience en identifiant les bonnes pratiques et en facilitant l'échange d'expériences. Tout d'abord, il était impératif de faire un état des lieux de tous les sujets sur lesquels la Fédération et son réseau vont pouvoir agir pour les prioriser et mettre en place des groupes de travail.

- Le premier chantier est l'élaboration d'un guide sur les démarches de progrès et de qualification.
- Puis suivront d'autres sujets comme l'accessibilité et la gestion des flux, le numérique responsable ou encore la sensibilisation des publics.

En parallèle, nous avons souhaité interroger notre réseau pour élaborer un manifeste assorti d'actions concrètes, présenté au Congrès d'ADN Tourisme en septembre prochain à Agen :

- En premier lieu, la sensibilisation (avec des actions d'information et de communication) auprès des touristes et des résidents), ainsi que la formation et l'information en interne vis-à-vis des élus et de nos équipes, et aussi auprès des professionnels.
- L'accompagnement dans les démarches de progrès est également un vaste domaine dans lequel il y a de nombreuses actions à mener.
- Troisième axe fort : celui des indicateurs qui doivent être identiques pour tous sans quoi nous serons dans l'incapacité de mesurer le résultat des efforts fournis.
- Enfin : l'impulsion, au niveau local, de projets innovants dans le moyen ou long terme – car, soyons lucides, la transition vers un nouveau modèle de tourisme ne se fera pas un jour.

Créer les conditions d'émergence d'une nouvelle hospitalité sur les territoires, coconstruite avec les visiteurs, les professionnels et les habitants : voilà un beau et exigeant challenge pour les mois à venir !

Mesure de la reprise de l'activité touristique été 2021

L'Office Métropolitain de Tourisme et des Congrès de Marseille propose tous les quinze jours cet été une note de conjoncture de la reprise de l'activité touristique afin de fournir des informations sur le rythme de la reprise et apporter éclairages et tendances de l'activité touristique. Secteurs suivis : transport aérien, performances hôtelières, tourisme d'affaires, fréquentation de l'accueil de l'OMTCM,

la croisière, les restaurants, les activités touristiques, les visites guidées de l'OT, les accueils presse et la promotion loisir.

Le premier numéro qui compare 01/06-15/06/21 à la même période en 2020, relève qu'en matière de flux touristiques domestiques, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est en tête des régions préférées et que le littoral représente 62% des intentions de séjours des Français. Mais aussi, que les professionnels tablent sur un phénomène compensatoire, que l'hôtellerie voit ses scores augmenter et que le tourisme d'affaires reprend prudemment.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, destination préférée des Français pour l'été 2021

Huit professionnels du tourisme sur dix de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont confiants pour cet été, après un printemps réussi. Ainsi 22% des Français auraient l'intention de passer leurs vacances dans notre région, résultat d'un sondage Ipsos réalisé au mois de mai. Après un printemps réussi, avec 12% de clientèle française en plus par rapport à 2019, année de référence, la saison estivale s'annonce bien. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est numéro un dans les intentions de départ pour les Français, loin devant les régions Aquitaine et Occitanie.

En revanche, la clientèle étrangère ne reviendra pas si vite au niveau de 2019. *"La clientèle française contribue moins à notre économie. Elle consomme moins d'hébergements marchands. Entre la famille et les amis, les Français réservent moins d'hôtels, de campings ou de gîtes"*, admet Loïc Chovelon, directeur général du Comité Régional du Tourisme en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Parmi les points noirs, l'absence de voyageurs nord-américains et du Moyen-Orient, la clientèle qualifiée de "luxe" : *"Le secteur du luxe va nous faire défaut. C'est une clientèle lointaine, qui va mettre du temps à revenir chez nous. C'est la même chose pour tout ce qui concerne les congrès. On n'attend pas de reprise avant la rentrée."*

Les réservations en Provence-Alpes-Côte d'Azur sont en forte augmentation

Selon le Comité Régional de Tourisme, pour le mois de juillet, les réservations sont en hausse de 30% par rapport à 2020. Et notamment pour les logements entre particuliers via Airbnb ou par l'intermédiaire des Gîtes de France. En raison des restrictions sur les voyages à l'étranger, les Français partent en grande majorité en France. L'été dernier, Provence-Alpes-Côte d'Azur avait déjà connu une hausse de 16% de la clientèle française. Ce qui avait pu compenser la chute de 52% des clientèles internationales. Pour juillet 2021, le taux de réservation dans les Gîtes de France des Bouches-du-Rhône approche les 88%. Pour le mois d'août, ce taux est compris entre 90% et 95%. Selon Patricia Carrier, directrice de Gîtes de France dans les Bouches-du-Rhône : *"On a encore énormément de demandes. Les clients sont prêts à prendre tout ce qu'il reste. Il y a comme une urgence. Tout est bon à prendre. Les prix ne sont absolument pas négociés"*. Et selon Airbnb, le produit phare reste la maison indépendante avec piscine. Ce type de bien part sans aucun problème et les vacanciers n'hésitent plus à réserver loin de la mer et des lieux touristiques.

L'Office Métropolitain de Tourisme et des Congrès de Marseille dévoile ses offres pour les agences de voyages

En attendant la réouverture des frontières, l'OMTCM a créé une série de produits spécialement conçus pour tous ceux qui souhaitent vendre la Provence. Des journées encadrées et guidées, qui peuvent être écourtées, transformées pour correspondre à chaque budget et pour que les professionnels puissent rajouter leur savoir-faire. Ces visites sont réservables via le portail France des EDV, entreprises du voyage.

Cinq circuits sont proposés comme base de produits "agences" :

- Journée au cabanon (visites guidées de Mazargues et déjeuner aïoli à Morgiou) ;
- Patrimoine et art de vivre (coquillages et château d'If) ;
- Visites, rencontre et plaisirs de la mer ;
- Visite gourmande dans le Panier ;
- Au cœur de la Provence : mets et traditions.

Beaucoup de supporters français de l'OM à Marseille pour les vacances d'été

À Marseille, les vacances d'été sont synonymes de soleil et de mer. Mais beaucoup de Français viennent aussi pour l'OM. Des supporters de toute la France sont nombreux chaque jour à visiter le stade Vélodrome et à attendre parfois des heures les joueurs au centre d'entraînement de la Commanderie. Ils sont ainsi attendus nombreux cet été.

Culture

Une campagne byCCIAMP pour soutenir la culture et l'événementiel

La CCIAMP, avec le soutien des entreprises et acteurs culturels et événementiels d'Aix-Marseille-Provence, lance une campagne pour favoriser la relance du monde de la culture et plus largement de la filière événementielle. Pendant 5 semaines, des vidéos incitant à retrouver cinémas, musées, théâtres et autres lieux culturels et événementiels seront diffusées sur les réseaux sociaux et notamment disponibles sur youtube.

Été culturel 2021 : Roselyne Bachelot à Marseille pour « rouvrir le monde »... et à Aix pour lancer la nuit des musées

La ministre de la Culture, Roselyne Bachelot, a annoncé la deuxième saison de l'été culturel depuis le Mucem à Marseille vendredi 2 juillet aux côtés du président du musée, Jean-François Chougnat et de la directrice scientifique et des collections, Émilie Girard. Une opération nationale chiffrée à 20 millions d'euros pour soutenir le secteur culturel très fragilisé et rapprocher les publics empêchés ou éloignés de la culture pendant l'été.

En Provence-Alpes Côte d'Azur, la direction régionale des affaires culturelles (Drac) invite les artistes à « rouvrir le Monde » avec les habitants. Et vise en priorité les publics éloignés des pratiques culturelles. Pour rouvrir la culture au plus grand nombre, la ministre rappelle la mise en place du passe Culture généralisé sur le territoire. Chaque jeune de 18 ans dispose de 300€ à dépenser dans l'économie culturelle (cinémas, librairies, théâtres...).

Entre la visite au musée des Tapisserie et la représentation Falstaff de Verdi à l'Archevêché, Roselyne Bachelot a également lancé la nuit des musées depuis le musée Granet.

Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur : tout est fait pour relancer la culture

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Ensemble, tourisme et culture représentent 17% du PIB de la région et 200 000 emplois directs. Le Sud est la première région de France, en termes de densité de l'emploi culturel (48 870 emplois), il dispose sur son territoire de 750 festivals, de plus de 600 lieux de diffusion (dont 93 labellisés par le ministère de la culture).

A partir d'un Pacte d'effervescence culturelle, la Région a augmenté le budget de la Culture d'un million d'euros comme l'a indiqué le président du CRT : « C'est la politique régionale, que nous avons voulu augmenter dans le cadre du budget 2021. Cette année, ce sont près de 65 millions d'euros qui sont consacrés au secteur. A cela s'ajoutent les 93,6 millions d'euros du Contrat d'avenir, signé avec le Premier ministre. Notre politique consiste aussi à garantir la pérennité de notre soutien, en signant des conventions sur trois ans avec les structures qui bénéficient d'une subvention, au moins égale à 70 000 euros. C'est une volonté de leur offrir stabilité et sécurité mais aussi de laisser une part importante du budget utilisable pour des structures plus petites ou des événements ponctuels. Enfin, la Région va inciter le public à retrouver le chemin des lieux de culture, en leur proposant, partout où cela est possible, des billets solidaires, financés par l'institution. Pour une place achetée par un spectateur, la Région s'engage à payer une seconde place. »

L'été marseillais byVilledeMarseille : Vieux-Port piéton, sports, expositions et spectacles...

La deuxième édition de l'Été marseillais, proposé par la Ville de Marseille propose des animations et des dispositifs mis en place dès le mois de juillet. Au programme : valorisation des mobilités douces, expositions et représentations culturelles ou encore accès gratuit aux sports pour tous. Concrètement : un Vieux-Port piétonnisé et végétalisé du 1^{er} juillet au 31 août, des marchés d'artisans, des sessions sportives gratuites et des concerts et expositions de plein air... Objectif : « rendre la ville aux Marseillais pour qu'ils se la réapproprient ». « Le programme de cette deuxième édition sera différent, plus fort, plus grand, plus ample, annonce Benoît Payan, maire de Marseille. Les Marseillais vont pouvoir profiter de l'espace public pleinement. Cela a déjà commencé avec La Voie est libre (opération mensuelle de piétonnisation de la Corniche et de l'Estaque). On veut aujourd'hui être à la hauteur pour montrer que Marseille est de retour et prête pour accueillir toutes sortes d'événements ».

En termes d'ouverture à l'ensemble de la population, la Mairie imagine aussi une programmation sportive plurielle, avec « des animations gratuites dispensées par des coaches et des clubs marseillais, par exemple sur la place Bargemon où l'on pourra participer à des ateliers de remise en forme, ou encore en ouvrant les piscines jusqu'à 20h30 ou les stades et gymnases jusqu'à 22h.

La culture sera également mise à l'honneur à Marseille avec la gratuité des musées municipaux et un grand nombre de festivals, concerts de plein air et autres représentations scéniques.

Enfin, l'ombrière du Vieux-Port accueillera tout l'été un marché de 50 artisans, comme une vitrine de plein air mettant en lumière le savoir-faire traditionnel local, avec « un accent particulier, mis sur la restauration ». Le parc Borély accueillera, lui, un nouvel événement : le village des food-trucks du 10 juillet à fin août : pour une cuisine gastronomique, à la fois locale et mondiale.

Événementiel

"Il va y avoir de la casse" : malgré les aides de l'État, le secteur de l'évènementiel craint pour sa survie après la crise sanitaire

Alors que le gouvernement présentait son dispositif pour accompagner les entrepreneurs fragilisés par la crise sanitaire et éviter les cascades en faillite, les entreprises de l'évènementiel français craignent que cela ne suffise pas. Jusqu'ici préservé de la vague de faillites, le secteur craint pour sa survie d'ici l'an prochain si les aides s'arrêtent fin août. L'évènementiel génère 20 milliards de chiffre d'affaires et 20 milliards de retombées pour les secteurs voisins : transports, restauration mais aussi celui de l'hôtellerie, qui accueille les congressistes venus tenir salon en France.

Concerts, festivals et discothèques

États généraux des festivals #2 : cartographie, développement durable et concentration

La seconde édition des Etats généraux des festivals s'est tenue le 28 juin, à l'occasion de la clôture du Printemps de Bourges, après une première édition à Avignon les 2 et 3 octobre 2020. L'occasion de *"présenter les résultats des différentes études lancées à l'issue de la première édition [...], notamment celles relatives au sujet essentiel de l'observation des festivals"*. Ainsi, le Cepel (Centre d'études politiques et sociales, de l'université de Montpellier), établit sept grandes familles de festivals.

De leur côté, les travaux du DEPS (ministère de la Culture) et ceux de France Festivals ont abouti à une analyse des publics des festivals : portrait sociologique du festivalier, modalités de la venue des festivaliers aux festivals, motivation et expérience au travers de cinq familles de festivaliers, sociologie du goût et caractéristiques des bénévoles. Une cartographie des festivals sera également élaborée (site internet) avec une expérimentation dans trois régions pilotes (Bretagne, Grand-Est et Île-de-France).

Autres sujets abordés par cette seconde édition des Etats généraux : le développement durable (des préconisations devraient émerger d'un groupe de travail) et l'entrée de l'Autorité de la concurrence qui a présenté son avis sur la concentration des festivals (risques de pratiques anti-concurrentielles). Prochain rendez-vous : le 1^{er} décembre à Toulouse, "où sera présentée une nouvelle politique de l'État à l'égard des festivals".

25e édition de Jazz in Arles, du 5 au 9 juillet

La nouvelle édition de Jazz in Arles convie le public à découvrir quelques-unes des nombreuses facettes du jazz d'aujourd'hui grâce à de multiples propositions musicales et autant de rencontres excitantes à partager. À savoir un mélange de styles et de générations de musiciennes et musiciens déclinés en duos.

Discothèques et concerts debout : dates et informations de réouverture

Alain Griset et Roselyne Bachelot ont annoncé la réouverture des concerts debout et des discothèques fermées depuis 15 mois à cause de la crise sanitaire. Et ce dans le respect d'un protocole sanitaire très strict, établi en concertation avec les représentants de la filière : pass sanitaire pour les discothèques et les concerts de plus de 1000 spectateurs, jauge à 75% en intérieur et 100% en extérieur, port du masque recommandé, mais pas obligatoire (même en intérieur), téléchargement et activation obligatoire de TousAntiCovid Signal, permettant de mettre en place un cahier de rappel numérique. Ces règles seront appliquées durant l'été. Un point d'étape avec les professionnels du secteur sera réalisé mi-septembre pour évaluer les évolutions possibles des conditions d'accès aux discothèques.

Marseille : festival « Ensemble sur les plages » en juillet

Ce premier festival debout organisé par les équipes du Delta Festival, accueillera 7.500 personnes début juillet sur les plages du Prado de Marseille.

Cinéma

Aix : reprise des séances de cinéma en plein air

Opéras, classiques du 7^e art, pépites à découvrir, film d'animation... La programmation proposée par Instants d'été à Aix-en-Provence s'adresse à tous les goûts et invite à se montrer curieux. Depuis 17 ans maintenant, les Instants d'été organisent dans l'écrin du Pavillon de Vendôme. *"une forme de vivre-ensemble autour de l'image qui se vit hélas de plus en plus de façon isolée."* Avant, on pouvait librement entrer et s'asseoir *"comme à la plage"* sur les pelouses qui accueillaient en moyenne 500 spectateurs et jusqu'à 800 pour les grosses séances. Le public est aujourd'hui limité à 160 personnes, le masque s'impose pour circuler et des transats ont été installés pour le confort, et aussi un peu pour la distanciation.

Après la reprise, quel avenir pour l'industrie du cinéma ?

Bpifrance intervient auprès des entrepreneurs innovants du secteur culturel et créatif par son mouvement La French Touch. Elle organise le 08 juillet, en plein cœur du festival de Cannes, deux tables rondes dédiées au 7^e art, les deux tables rondes seront diffusées en direct sur Twitter et Youtube.

Casinos

Les casinos français rouvriront progressivement à partir du 19 mai

Les casinos français ont réouvert leurs portes le 19 mai, dans un premier temps uniquement pour les machines à sous et jeux électroniques, puis les jeux de table le 9 juin, avant une réouverture totale le 30 juin.

Théâtre

Pièces de théâtre, ciné-spectacles, expositions... La Criée dévoile sa programmation 2021/2022

Le 24 juin, le théâtre de La Criée, sur le quai de Rive-Neuve de Marseille, a dévoilé au public la programmation de sa saison 2021/2022. Pièces de théâtre, danses, ciné-spectacles, expositions... En tout, 254 levers de rideau animeront le site, jusqu'à présent fermé aux visiteurs.

Et après une année marquée par le confinement et l'arrêt des activités culturelles notamment pour les plus jeunes, La Criée affirme, pour cette nouvelle saison, son engagement auprès de la jeunesse : en association avec Aix-Marseille Université et le CPCT (Centre Psychanalytique de Consultations et Traitement de Marseille-Aubagne), le théâtre a lancé Le Quai des étudiants, visant à faire *« renouer »* ce public *« avec l'imaginaire, l'art et le partage »*. *« Il y a une détresse des étudiants à laquelle nous sommes sensibles, note Macha Makeïeff, la directrice. Pendant cette période de crise, l'université, le CPCT et les artistes étaient très présents pour eux, et nous allons continuer à les soutenir »*.

Le théâtre propose des tarifs symboliques pour les étudiants : 1 € sur l'ensemble de la saison. En moyenne, la politique tarifaire sera de 13 € pour participer à l'un des événements du théâtre.

Rappelons que la Criée a été longtemps occupée ce printemps par des intermittents, des étudiants et des sans-papiers qui réclamaient notamment l'abandon de la réforme de l'assurance chômage qui doit entrer en vigueur début juillet.

Sport

Réouverture des salles de sport le 30 juin : poids du secteur en en Région Sud

La Région Sud compte deux millions de pratiquants sportifs sur ses cinq millions d'habitants. En parallèle, un million de ces pratiquants étaient licenciés au sein d'un des 12 000 clubs de la Région.

Croisières

Croisières à Marseille : une reprise progressive et sous surveillance

Après 17 mois à l'arrêt, le secteur des croisières à Marseille peut à nouveau reprendre son activité à compter de ce 30 juin. Symboliquement, le Grand Port Maritime de Marseille Fos (GPMM), la CCI Aix-Marseille Provence (CCIAMP) et le Club de la Croisière Provence ont choisi cette date pour présenter leur stratégie de redémarrage, à l'occasion d'une conférence de presse organisée à la Tour La Marseillaise. Une stratégie qui tire des enseignements de la crise du Covid-19 et vise une croisière « plus sécurisée, plus verte et plus qualitative ».

Les acteurs du secteur veulent en effet mettre en place un protocole sanitaire renforcé, avec des tests avant, pendant et après la croisière mais aussi en testant doublement les passagers et le personnel, y compris ceux qui sont vaccinés. La capacité d'accueil des paquebots sera en outre réduite à 70%, explique Jean-François Suhas, président du conseil de développement du Grand port maritime et président du Club de la Croisière Provence.

Le GPMM et le Club de la croisière travaillent par ailleurs avec l'ARS PACA et le bataillon des marins pompiers pour effectuer des analyses à bord. Ce protocole sanitaire est dicté par la CLIA (Cruise Lines International Association), qui gère l'industrie de la croisière à échelle mondiale et dont l'objectif est de « préserver une bulle sanitaire au sein des paquebots », précise Erminio Eschena, président de CLIA France.

Pour mettre à l'épreuve ce protocole strict, deux croisières tests ont d'ailleurs déjà été effectuées à bord du MSC Seaside les 20 et 27 juin dernier. Les résultats se sont avérés concluants selon les parties prenantes impliquées dans cette expérimentation.

Pour aider le secteur à se relancer, la CCIAMP entend être un soutien de poids : « La CCI est pleinement attachée à l'industrie touristique, qui représente 7% du PIB. La croisière a un impact positif sur Marseille mais aussi sur toute la Provence, en particulier en avant et en après-saison, ce qui permet de rallonger la saison touristique. C'est pourquoi nous allons continuer à œuvrer pour que Marseille Provence soit un territoire de croisière », affirme Jean-Luc Chauvin, président de la CCIAMP.

MSC Croisières : 1 200 passagers au départ de Marseille pour la reprise de la croisière !

Le 4 juillet 2021, premier départ de croisière depuis Marseille après 17 mois d'arrêt. Le MSC Seaside a embarqué près de 1 200 passagers, pour le grand bonheur de Patrick Pourbaix, Directeur général France de la compagnie et des représentants locaux du secteur, « c'est un niveau qui est très proche de ce que nous réalisons chaque semaine en temps normal. »

Un bonheur partagé par Marc Thepot, Président de l'Office Métropolitain de Tourisme et des Congrès de Marseille : "la croisière à zéro menaçait plus de 2 000 emplois, guides, hôteliers restaurateurs et taxis..." "Nous étions un genou à terre et aujourd'hui nous sommes debout et heureux de voir le sourire des passagers et de ceux qui travaillent. Il faut articuler l'économie, le social et bien sûr l'environnement sur lequel le secteur ne lâche rien", a de son côté déclaré Jean-François Suhas, Président du Club de la Croisière Provence.

Un protocole, éprouvé au départ de Gênes depuis août 2020, a été mis en place de concert avec l'Association internationale des compagnies de croisières (CLIA). Il a été adapté au port de Marseille. Pas d'obligation vaccinale mais les passagers de plus de 2 ans non vaccinés, devront réaliser un test PCR ou antigénique respectivement moins de 72h et moins de 48h avant l'embarquement. Le résultat devra bien sûr être négatif pour pouvoir se présenter le jour J à l'embarquement. Ensuite chaque passager reçoit une convocation par message avant l'embarquement avec un horaire spécifié qui permet de fluidifier l'embarquement. Port du masque, prise de température, test antigénique pour tous et formulaire de santé. Puis formalités d'embarquement et attente des résultats de son test.

Marseille : le Costa Smeralda a largué les amarres ce dimanche 4 juillet 2021

Costa Croisières reprend son activité à Marseille avec le Costa Smeralda, un des premiers navires de croisière propulsé au gaz naturel liquéfié (GNL), technologie la plus avancée pour réduire les émissions de carbone. Une reprise sous le signe d'un protocole sanitaire renforcé. Environ 3 700 passagers ont pris part à la croisière "inaugurale" de Costa Croisières depuis Marseille, le 4 juillet 2021, qui a mis le cap vers l'Italie, la France et l'Espagne. Malgré des réservations au rendez-vous et plutôt en hausse, selon Raffaella d'Ambrosio, directeur général France et vice-président Costa, la compagnie a décidé, pour des raisons sanitaires, de limiter à 50% les bookings (enfants non compris).

La reprise des croisières de Costa s'effectue sous le signe de la durabilité et de la responsabilité avec la mise en place du navire amiral de la compagnie propulsé au GNL. Le Costa Smeralda dispose de la technologie de propulsion la plus avancée. Par ailleurs, il est équipé d'un système de gestion intelligente de l'énergie, d'une utilisation responsable de l'eau et des mesures de réduction de la consommation de plastique et de microplastiques, qui permettent de limiter son impact environnemental.

"Nous avons également été la première compagnie de croisière à adopter l'Index Environnemental des navires (ESI) qui identifie les navires et les compagnies ayant les meilleures pratiques pour réduire leurs émissions, et nous avons été l'une des premières à coopérer avec les autorités locales afin de définir le futur durable des ports, notamment grâce à la signature et la mise en place de la Charte Bleue qui prévoit plusieurs solutions innovantes pour limiter l'impact du trafic de la croisière sur l'environnement."

Costa Croisières renoue aussi avec le programme solidaire de dons de repas, en partenariat avec la Banque Alimentaire des Bouches-du-Rhône. Une action qui a pour objectif de soutenir les Marseillais dans le besoin.

A noter : Au-delà des voyages, les croisières au GPMM représentent 2000 emplois directs. En 2019, l'activité croisière a rapporté 375 millions d'euros sur le territoire Marseille-Provence.

Redorer l'image des croisières à Marseille avec des engagements écologiques

C'est le deuxième axe fort de cette stratégie de redémarrage : afin de changer la perception d'une croisière jugée polluante, le GPMM, le Club de la croisière et leurs partenaires s'engagent à réduire l'impact écologique des paquebots. Avec un engagement ambitieux de la part du président du GPMM Hervé Martel : « D'ici 2025, notre objectif est que plus des trois quarts des paquebots aient une escale « propre », soit parce qu'ils sont alimentés au gaz naturel liquéfié (GNL), soit parce qu'ils sont branchés à quai ».

En 2019, le Club de la Croisière Provence avait par ailleurs signé une « Charte bleue » comportant quatre engagements : l'utilisation de diesel marin à 0,1% de teneur en soude, le branchement à quai des navires, la création d'une filière pour produire et fournir du GNL local, et la réduction de la vitesse

à dix nœuds dans le périmètre du port. Compte tenu de l'arrêt des croisières en 2020, cette charte sera appliquée pour la première fois cette saison.

La question de la pollution des navires de croisières a été source de tensions entre le Club de la Croisière Provence et la municipalité : en décembre 2020, la mairie avait ainsi baissé de 50 000 euros le montant des subventions allouées au secteur. En mai dernier, la situation s'était encore détériorée et l'adjoint au tourisme Laurent Lhardt a claqué la porte du Club. Aujourd'hui, les relations restent mitigées : « *Nous sommes en très bons termes avec certains élus comme l'adjoint à l'écologie Sébastien Barles, mais il y a d'autres élus qui ne veulent pas discuter avec nous. S'ils veulent revenir demain au siéger au Club, nous serons cependant ravis de les recevoir* », assure Jean-François Suhas.

D'autant que, pour ce dernier, le port de Marseille est très en avance en matière d'avancées écologiques. « *La flotte de bateaux que nous accueillons est très jeune, innovante : la plupart des navires ont moins de cinq ans* », poursuit-il. Parmi ces navires, le Costa Smeralda et le MSC Seaside, qui sont équipés de systèmes de tri des déchets et de systèmes d'épuration des gaz d'échappement ou des eaux usées.

Deux bateaux par semaine seulement prévus cet été

Malgré toutes les précautions mises en place, l'arrivée des bateaux dans le port se fait encore attendre. Pour l'heure, avec un prévisionnel de deux bateaux de croisière seulement dans le port, le Costa Smeralda et le MSC Seaside, l'activité redémarre très doucement. Au total, douze escales seront effectuées à Marseille sur tout le mois de juillet et 24 en août, contre 60 en 2019.

« *On reste bien en deçà de ce qu'était l'activité avant la pandémie mais encore une fois nous préférons ne prendre aucun risque, la sécurité sanitaire prime. Mais si les bateaux veulent revenir à Marseille, nous serons prêts à les accueillir* », expose Hervé Martel, Président du directoire du Grand Port Maritime de Marseille et Président de l'Union des Ports de France. « *Les opérateurs sont très affaiblis par la crise, de nombreux bateaux sont à la casse. Si on arrive à 150 000 passagers d'ici décembre, soit environ 10% de ce qu'on aurait pu attendre, on sera content* », se résout pour sa part Jean-François Suhas.

L'objectif du Port est d'accueillir des navires, de créer de la richesse pour le territoire

« On se réjouit de la reprise de ce trafic, assure Hervé Martel, président du directoire du grand port maritime de Marseille (GPMM), car l'objectif du Port est d'accueillir des navires, de créer de la richesse pour le territoire à partir de l'activité portuaire et de le faire de façon respectueuse pour l'environnement. »

En ce qui concerne l'effet polluant des bateaux de croisière et la levée de boucliers des riverains, Dominique Robin, le directeur d'AtmoSud indique que « les croisiéristes ont plutôt des bateaux performants, récents ». Il y a dix ans, poursuit-il : « Un bateau c'était un échappement libre, comme si sur votre voiture, il n'y avait pas de pot d'échappement ».

Malgré ces évolutions, le député LREM Saïd Ahamada appelle aujourd'hui à une « régulation du trafic de ces navires, sans quoi « nous risquons d'aller tout droit vers un pic de pollution dès le mois de juillet ». Un enjeu de taille dans la métropole marseillaise, où les émissions de NOx d'origine maritime (dont 20 % sont dues aux navires de croisière) ont dépassé pour la première fois en 2018 les émissions routières.

Aérien

Lancement vol Marseille - Réunion - Mayotte... et Corsair en embuscade pour d'autres opportunités. Inauguration du vol Lyon - Marseille - La Réunion - Mayotte

L'aéroport Marseille - Provence accueille une nouvelle compagnie sur le tarmac provençal : Corsair qui a inauguré lundi 21 juin 2021, son premier vol Lyon - Marseille - La Réunion - Mayotte.

Le secteur aérien espère passer au-dessus des nuages

L'accélération du rythme des vaccinations contre la Covid-19 nourrit l'optimisme des voyageurs et donc des compagnies aériennes. Et, même si des craintes subsistent quant à la pérennité de la reprise, le secteur voit loin et table sur un trafic aérien doublé d'ici vingt ans.

Sans encore retrouver le niveau de 2019, l'activité passagers pourrait atteindre 69% de celui-ci en Europe en août, selon le scénario le plus optimiste de l'organisme européen de surveillance du trafic aérien Eurocontrol, bien mieux que la moyenne de l'été 2020 (moins de 45%). Mais le doute persiste sur la solidité de la reprise et les professionnels s'inquiètent de l'émergence d'un variant résistant aux vaccins qui provoquerait une réédition de ce scénario noir. Et même sans une telle éventualité, les projections pour l'ensemble de 2021 voient le trafic aérien européen n'atteindre que 50% de celui de 2019, a souligné Thomas Reynaert, directeur général d'A4E.

REMONTEES DES FEDERATIONS



Fédération du BTP 13

L'activité du secteur de la Construction reste globalement ralentie dans le département des Bouches-du-Rhône et les perspectives d'activité pour les mois à venir sont en baisse. Les mises en chantier de logements neufs et de locaux neufs ont enregistré respectivement une baisse de -2,7% et de -27,5% en cumul sur 12 mois à fin avril 2021.

La commande publique a du mal à retrouver un niveau d'avant crise

Le nombre d'appels d'offres de travaux publiés a baissé de -9% en un an, à fin mai 2021. Cette baisse est moins importante que les mois précédents mais le volume des appels d'offres reste néanmoins toujours insuffisant. Saluons quelques maîtres d'ouvrages publics qui ont augmenté le seuil minimal de publicité et de mise en concurrence pour les marchés publics de travaux à 100 000 € HT jusqu'au 31 décembre 2022, contre 40 000 € HT précédemment.

L'emploi-salarié a mieux résisté dans la Construction que dans l'ensemble du secteur privé mais l'emploi intérimaire a souffert de la crise sanitaire..

L'emploi salarié se maintient avec +3,2% de salariés dans la construction au 4^{ème} trimestre en évolution sur 1 an, l'intérim ayant joué la variable d'ajustement avec -4,8% d'intérimaires en moyenne sur 3 mois à fin février 2021.

La flambée des prix des matériaux, une inquiétude qui perdure et inquiète les entrepreneurs du BTP

Aujourd'hui la difficulté réside sur le niveau de prix car les chantiers qui ont été traités hier, n'ont pu tenir compte de la hausse exceptionnelle des matières premières supportée en ce moment.

Une menace qui inquiète les entreprises du BTP avec des prix qui s'envolent, de lourdes difficultés d'approvisionnement et des pénuries avérées et un horizon de sortie de crise rallongé.



FNAIM AMP : Fédération Nationale de l'Immobilier à Aix-Marseille Provence

Le marché de la transaction immobilière a, malgré les fermetures des agences immobilières, remarquablement résisté à la crise sanitaire. Le fort haut niveau de l'épargne des ménages, le développement du télétravail ont largement contribué à accentuer le souhait de trouver un logement qui offre, outre les qualités traditionnellement recherchées de confort, la possibilité de travailler chez soi dans les meilleures conditions. La demande est donc très soutenue face à une offre encore trop faible. Les biens « au prix » trouvent acquéreurs dans des délais désormais très courts.

Seules ombres au tableau, la crainte de la perte d'emploi et la frilosité de certaines banques dans l'octroi de crédit pour certaines catégories d'acquéreurs selon leur secteur d'activité. Les prix, stables dans la moyenne, sont cependant à la hausse pour certains types de biens (avec extérieur notamment) ou dans certains arrondissements très recherchés.

Le marché de la location immobilière suit également le même rythme : demande très soutenue et faible stock de biens à louer. L'Observatoire départemental des Loyers du parc privé de l'ADIL 13 et de la FNAIM AMP relève notamment que, comme pour le marché de la transaction, la recherche de biens avec extérieur s'est amplifiée et que l'on assiste à une réelle demande de candidats locataires venant d'Ile de France. La crise sanitaire a eu un réel impact sur le profil des investisseurs : les bailleurs les plus âgés sont aujourd'hui plus nombreux à vendre leurs biens sans réinvestir dans le parc privé et l'on note l'arrivée de très jeunes investisseurs qui s'orientent vers le « Pinel ».

Sur un plan plus global, **la rénovation énergétique du parc immobilier est l'enjeu des prochains mois**. Les nouvelles règles du Diagnostic de Performance Energétique qui entre en vigueur le 1er juillet vont permettre de fiabiliser un instrument de mesure de la consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre des logements. Obligatoire pour tous les logements mis en vente ou en location, ce nouveau DPE risque de rebattre les cartes du marché résidentiel comme locatif mais aussi de permettre aux vendeurs comme aux bailleurs une plus forte connaissance de la qualité de leur patrimoine.



Fédération nationale des transports de voyageurs

69 entreprises adhérentes à la FNTV ont répondu à l'enquête conduite pour le **mois d'avril 2021** pour mieux appréhender la crise et recueillir des éléments concernant les aides qui sont apportées au secteur.

60,9% des entreprises répondantes avaient plus de 50% de leur CA dépendant des services touristiques et occasionnels (39,1% dépendant de services conventionnés).

Deux régions sont surreprésentées : 29% des répondants sont d'Auvergne Rhône-Alpes et 19% de Normandie.

Impacts de la crise sur l'ensemble des activités

Les reports d'échéance de banques (60,9%) et de leasing (52,2%) sont en baisse en avril. Cette tendance se corrèle avec les demandes de PGE, avec 47,8% des entreprises (63,6% en mars) qui ont fait une demande pour bénéficier du PGE, dont 97% ont obtenu une réponse positive. C'est le même taux de réponse positive qu'en mars.

Les entreprises ayant demandé le fonds de solidarité sont plus nombreuses : 72,5% (59,6% en mars). Le taux de réponse positive, à 88%, est particulièrement important et retrouve le niveau de décembre (60,1% en mars, 48,6 en février, 45,2 en janvier mais 85% en décembre).

La part des entreprises en démarche active de cession de véhicules poursuit sa hausse : 52,2% (47,3% en mars).

Les demandes de chômage partiel sont toujours très élevées avec 95,7% en avril.

Les entreprises ont été amenées à poursuivre les licenciements ou ruptures conventionnelles. Avec 34,8% en avril, on arrive au plus haut niveau depuis presque un an.

Impacts de la crise sur les activités touristiques et occasionnelles

La perte de chiffre d'affaires sur les activités touristiques depuis le début de la crise est de 88%. En avril 2021, elle est de 93% par rapport à avril 2019. Ces valeurs très importantes sont liées à la mise en œuvre du 3^{ème} confinement en avril.

Pour les activités touristiques et occasionnelles, la reprise est majoritairement espérée au 1^{er} semestre 2022 (62,3%). Ils sont 21,7% à l'envisager dès le second semestre 2021.

Impacts de la crise sur l'offre de transport conventionné (régulier et scolaire)

Avec le 3^{ème} confinement, la perte de CA des activités conventionnées a continué de se creuser, avec 29% de perte, que ce soit par rapport au début de la crise ou à avril 2019. Elle est liée à la fois à une baisse de l'offre et une baisse de la fréquentation. Le 3^{ème} confinement a en effet amené certaines AOM à demander la mise en place des horaires de petites vacances sur les lignes régulières et à arrêter l'offre de transport scolaire. Ainsi 68% de l'offre régulière et 54% de l'offre scolaire ont été actives en avril 2021.

La confiance dans l'avenir est encore faible pour les entreprises du secteur, avec 82% d'entre elles qui prévoient un report ou une annulation de leur renouvellement de parc.



LA MOBILITÉ EST EN NOUS

Fédération nationale des transports routiers Provence-Alpes-Côte d'Azur

Au 1^{er} trimestre 2021, l'activité économique du secteur est encore impactée par la crise

Bien qu'en légère progression, dans la continuité du 4^{ème} trimestre 2020, l'activité du secteur du transport routier de marchandises (TRM) est toujours en dessous de sa moyenne de longue période et de son niveau d'avant crise.

41% des chefs d'entreprise ont encore constaté une baisse de leur activité au 1^{er} trimestre et seuls 19%, une hausse. Le secteur reste donc très fragilisé en ce début 2021.

Pour les prochains mois, les chefs d'entreprise semblent plus optimistes et ce malgré l'absence de visibilité en raison de la crise sanitaire. 22% des transporteurs anticipent une hausse de leur activité contre 8% au 4^{ème} trimestre 2020. L'indicateur qui mesure l'évolution future de l'activité reste toutefois en dessous de sa moyenne de longue période.

Aucune dynamique de l'emploi dans le secteur du TRM

Au 1^{er} trimestre 2021, 68% des chefs d'entreprise n'ont pas vu leurs effectifs évoluer et 17% d'entre eux constatent une baisse du nombre de leurs conducteurs. Les recrutements ne concernent qu'une faible part (10%) des transporteurs. L'indicateur qui mesure le niveau d'emploi reste en dessous de sa moyenne de longue période, et ce depuis le début de la crise sanitaire.

Les perspectives semblent légèrement meilleures. Au 1^{er} trimestre 2021, 15% des chefs d'entreprise estiment que le niveau de l'emploi devrait progresser dans les mois à venir (contre 10% au 4^{ème} trimestre 2020). Il resterait stable pour 57% d'entre eux. Cependant, davantage de chefs d'entreprise sont dans l'incertitude quant à l'évolution future du nombre de leurs conducteurs.

Un climat des affaires hétérogène dans les secteurs-clients du TRM

L'indicateur synthétique du climat des affaires continue sa progression dans le commerce de gros et l'industrie manufacturière et rattrape quasiment son niveau d'avant crise. Au contraire, dans le commerce de détail généraliste, le climat des affaires se dégrade et se retrouve nettement en dessous de sa moyenne de longue période.

Absence d'une reprise des investissements dans les poids lourds

Tout comme au trimestre dernier, seulement 26% des chefs d'entreprise déclarent avoir investi dans des véhicules neufs. Cette stabilisation à un niveau très faible ne donne aucune perspective d'un retour rapide à la situation d'avant crise.

En effet, aucune amélioration n'est prévue dans les prochains mois car 24% des chefs d'entreprise qui ont investi au 1^{er} trimestre 2021 n'envisagent pas maintenir leur niveau d'investissement.

Deux chefs d'entreprise sur cinq sont insatisfaits de la situation de leur entreprise

Au 1^{er} trimestre 2021, le baromètre qui mesure la satisfaction des chefs d'entreprise demeure en dessous de sa moyenne de longue période. Il reste quasi stable par rapport au trimestre précédent. En ce début d'année, les transporteurs sont 36% à être satisfaits de la situation de leur entreprise contre 35% au dernier trimestre de l'année 2020.

Par rapport au 1^{er} trimestre 2020 où les fortes restrictions mises en place face à la pandémie avaient entraîné une dégradation nette de l'activité économique du secteur, la satisfaction des chefs d'entreprise s'est améliorée. Cependant, ils sont encore 42% à être largement insatisfaits.

Focus régional – De fortes disparités

Le niveau de satisfaction des chefs d'entreprise du secteur du transport routier de marchandises varie d'une région à l'autre. Les régions Grand-Est et Haut-de-France sont celles qui regroupent les entrepreneurs les moins satisfaits de la situation de leur entreprise (respectivement 52% et 50%). Ils sont 47% en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans la région Centre-Val-de-Loire, seulement 17% d'entre eux déclarent ne pas en être satisfaits.



France Chimie Méditerranée

Un taux d'activité supérieur à 95% avec plus que quelques entreprises en chômage partiel.

Après une accélération au dernier trimestre 2020 malgré la deuxième vague épidémique, la reprise de la chimie en France a du mal à se confirmer début 2021, en particulier pour les secteurs les plus affectés par la crise l'an passé (parfums et cosmétiques, pétrochimie, matières plastiques de base et spécialités chimiques). Les volumes globaux ont ainsi reculé de près de 4% par rapport au trimestre précédent (après +12,8%).

La reprise a été freinée par la persistance des mesures sanitaires en France et dans de nombreux pays européens, auxquelles se sont cumulés des problèmes d'approvisionnement en intrants dans la filière et sur son aval, des difficultés logistiques ou encore des opérations de maintenance dans de nombreuses usines en amont.

Cependant, au premier trimestre 2021, les prix de production de la chimie ont été revus à la hausse (+6,2% par rapport au dernier trimestre 2020), en conséquence des augmentations des prix des matières premières énergétiques et dans un contexte de tensions sur l'offre.

La bonne orientation des carnets de commandes étrangers de la chimie a poussé les exportations à un niveau élevé et très supérieur aux importations au premier trimestre 2021, permettant ainsi de dégager un solde commercial en hausse de 10% sur un an.

Globalement, l'activité de la chimie est plutôt bonne et le climat social aussi. Des sites préparent des grands arrêts pour le 2nd semestre avec des investissements importants.

Forte mobilisation dans France Relance

Le secteur de la chimie continue d'investir pour le développement de ses activités en France. Les entreprises se mobilisent sur des projets de relocalisation de productions critiques, de décarbonation et de développement des filières du futur. Plus de 25 entreprises de la chimie sont accompagnées par France Relance au national ou en région et par le dispositif PSI 4.0. Des dossiers déposés sont en attente de décision et d'autres dossiers sont à venir avant la fin de l'été.

Lancement de l'accélérateur chimie-plasturgie

Pour aider les entreprises de la Chimie-Plasturgie à répondre aux enjeux de la filière, Bpifrance et l'ADEME lancent l'Accélérateur Chimie-Plasturgie dans le cadre du Plan de Relance avec le soutien de France Chimie et Polyvia. Un programme sur mesure de 18 mois pour se structurer en profondeur et inscrire votre entreprise sur une trajectoire de croissance pérenne.



Ordre des experts-comptables

Les entreprises sont au cœur de la relance !

Nous sommes dans une période charnière beaucoup plus compliquée que ce que l'on veut nous faire croire.

Cela fait des mois que nous entendons que l'économie est au bord du gouffre et les entreprises au bord de l'asphyxie. Mais les experts-comptables qui sont aux côtés des entreprises et au plus près des dirigeants depuis le début de cette crise sanitaire disent depuis des mois que le tableau n'est pas si sombre que cela.

Nous voyons des entreprises en résistance et des entrepreneurs agiles, qui font preuve de réactivité et de résilience.

La relance est là ! Les entreprises sont dans les starting-blocks.

Il manque juste la petite étincelle qui mettra le feu aux poudres et permettra à nos TPE/PME de rebondir.



Union des Cinémas du sud de la France

Les salles de cinéma ont réouvert le mercredi 19 mai avec des contraintes de jauge.

Le secteur des salles de cinéma contrairement à d'autres secteurs économiques, ne manque pas de matière première, les films, mais manque de clients !

La reprise est très lente : -60% par rapport à la même période 2019. Un espoir : tous les jours le nombre de clients augmente, et les jeunes retournent au cinéma.

De nombreux regrets : rien n'a été fait par le gouvernement pour régler le problème des congés payés; le fonds de solidarité est certes maintenu sous une nouvelle forme, mais rien n'a été fait pour les groupes et la mesure des coûts fixes n'est quant à elle pas reconduite après le mois de juin. Encore une double peine pour les grands groupes.

Au niveau national, l'UCF regrette le comportement de l'Etat et des députés sur la problématique du piratage. Sans mesure de sanction financière, le piratage ne cessera et nuira à toute la filière, des créateurs aux salles de cinéma. Ne pas porter un masque ou ne pas respecter le couvre-feu a entraîné une sanction de 135 euros. Par contre pirater une œuvre artistique n'est pas puni... le monde de l'absurdité continue !



Union des Industries Pétrolières PACA

En mai 2021, la consommation de carburants routiers continue de se rapprocher des niveaux avant Covid avec une baisse des volumes vendus de -1% par rapport à mai 2019. S'agissant des carburéacteurs, les effets de la crise sanitaire continuent de se faire sentir, ceux-ci restant sur des niveaux de près de -64% par rapport à une situation avant Covid.

La **situation économique du raffinage demeure fortement dégradée** avec des marges brutes historiquement basses depuis le mois d'avril 2020, ces marges ne couvrant ni les investissements, ni les frais d'exploitation.



Union Maritime et Fluviale de Marseille-Fos

A fin mai 2021, le trafic du port de Marseille-Fos affiche une croissance de +15% par rapport à 2020 mais reste en retrait de 5% par rapport à 2019 (*année de référence, hors crise Covid*).

Tous les trafics fret sont en hausse en 2021 par rapport à 2020, mais en comparaison avec 2019, le trafic global 2021 est affecté par la baisse des vracs liquides (-8%) et des passagers (-85%) (*source : GPMM*).

- Le volume de conteneurs est en croissance depuis le début de l'année, mais le ratio import/export reste cependant supérieur aux données historiques, ce qui montre une relative fragilité et volatilité de l'export par rapport à l'import.
- La croissance des ventes automobiles entraîne une très forte augmentation des trafics de véhicules neufs à Marseille-Fos.
- La pandémie de la Covid-19 continue d'affecter largement la consommation de produits pétroliers. Le secteur du GNL tire son épingle du jeu en conservant une certaine dynamique.
- Concernant les vracs solides, la sidérurgie continue sa progression depuis le début de l'année, et l'import de bauxite s'est maintenu jusqu'en juin. UMS, repreneur du groupe ALTEO, doit bientôt annoncer son choix d'établir un terminal d'alumine à Fos, Marseille, ou ailleurs.
- Enfin, la reprise des croisières à Marseille le 4 juillet dernier est une excellente nouvelle pour l'ensemble du secteur, à l'arrêt depuis un an.